

MINISTERE DE LA
MICRO-FINANCE DE L'EMPLOI DES
JEUNES ET DES FEMMES
(MMFEJF)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
(MAEP)

Recueil de Fiches et de Conseils Techniques sur la Santé Animale

Ces normes ne sauraient être considérées comme des valeurs absolues mais des ordres de grandeur qui permettent de faire des estimations qui se rapprochent des conditions réelles. Elles peuvent, de ce fait, varier selon les conditions du milieu, les espèces élevées et les types d'intrants utilisés.

Thème :
Traitement de la Gale

CONSEILS TECHNIQUES SUR LA GALE

I – Comment reconnaître la maladie ?

- La gale est une maladie de la peau.
- Il se forme dans les régions atteintes de pellicules, des boutons et vésicule.
- L'animal sent une violente démangeaison.
- Les poils tombent peu à peu.
- La peau forme des rides et s'épaissit.
- Ensuite apparaissent des croûtes, des ulcérations et des plaies.
- L'animal dégage une mauvaise odeur.

II – Conséquences de la maladie ?

Les maladies de la peau ont particulièrement des conséquences économiques. L'animal perd d'appétit et par conséquent le poids : il maigrit, il est répugnant au point où il se vend moins cher.

L'amaigrissement prononcé peut conduire à la mort de l'animal.

III – Qu'est-ce qui provoque la maladie ?

La gale est provoquée par de petits parasites qu'on retrouve dans les endroits souillés ou dans les habitats (parc de nuit, logement mal entretenu).

IV – Quels sont les animaux qui font la maladie ?

La gale atteint tous les animaux domestiques : chameau, cheval, bœuf, mouton, chèvre, porc, chien, chat, lapin, oiseaux de basse-cour, etc.

V – Quelles sont les voies de contamination ?

La contamination est réalisée par contact directe ou par l'intermédiaire des litières souillées, etc. Les parasites vivent sous la peau ou dans les croûtes formées.

VI – Les soins

1) Curatifs

- Enlever toutes les croûtes et nettoyer la zone avec de l'eau et du savon ;
- Désinfecter avec du Taktic ou de Dominex à 8 jours d'intervalle ;
- Appliquer du Vétaphène fort.

2) Prophylactiques

Les gales sont favorisées par la malpropreté, les mauvaises conditions d'entretien et le mauvais état physique des animaux.

Pour éviter la maladie alors il faut :

- Assurer une bonne hygiène de l'habitat (parc, logement, etc.) ;
- Bien entretenir son troupeau ;
- Assurer un bon suivi sanitaire et alimentaire à son troupeau.

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE LA
MICRO-FINANCE DE L'EMPLOI
DES JEUNES ET DES FEMMES
(MMFEJF)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
(MAEP)

CELLULE FOCALE PNDCC MAEP

DIRECTION DU CONSEIL
AGRICOLE ET DE LA FORMATION
OPERATIONNELLE

DIRECTION
DE L'ELEVAGE

Réalisé par l'E^T CBAE : Tél : 21 30 43 33 / 95 96 48 11
avec l'Appui des E^{TS} PROMO 2A2 Cel: 90 93 10 16 / 95 06 40 02 / 97 60 65 56

Dépôt Légal : N° 4168 du 12 Juin 2009, 2^{ème} trimestre, Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin
ISBN 978 - 99919 - 306-4-0